



# Déchèterie gros véhicules

## REFONTE DES TARIFS



Augmentation

Différenciation St André / Aspiran

Simplification



### Pourquoi ?

Le Syndicat Centre Hérault a revu les tarifs des dépôts en déchèterie gros véhicules afin d'équilibrer le coût de ce service, destiné principalement aux professionnels du territoire responsables des déchets produits par leur activité. Ceux-ci doivent payer le juste coût de la collecte et du traitement.

Les coûts de transfert et d'exploitation de la déchèterie gros véhicules de Saint-André-de-Sangonis ont également été pris en considération (30% plus chers qu'à Aspiran). Les tarifs sont désormais différents en fonction du site de dépôt.

Afin de simplifier la grille tarifaire, les tranches de poids ont été supprimées.

Les nouveaux tarifs applicables au 1<sup>er</sup> octobre sont affichés sur les sites et consultables sur notre site internet : [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)



Syndicat Centre Hérault

# Déchèteries gros véhicules

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> Oct. 2021



- ▶ Pour les titulaires d'un compte, la facturation est effectuée mensuellement par produit.
- ▶ Les professionnels domiciliés hors territoire du Syndicat Centre Hérault ne peuvent déposer leurs déchets qu'à la déchèterie gros véhicules à Aspiran et doivent payer au comptant.
- ▶ En cas de dépôt de différents flux de déchets en pesée unique, le prix appliqué sera celui du produit le plus cher avec obligation de trier par produits lors du dépôt.

	Prix en € TTC / tonne	
	Aspiran	Saint-André-de-Sangonis
Gravats	7,20	9,60
Terre propre avec peu de cailloux	6,00	7,80
Métaux	24,00	31,20
Cartons	24,00	31,20
Bois traité	118,80	156,00
Plâtre	118,80	156,00
Végétaux	72,00	108,00
Végétaux broyés	60,00	
Non recyclables **	193,00	241,00

\*\* prix incluant la TGAP en vigueur (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Gratuit

**Verre plat** : simple ou double vitrage sans cadre **Polystyrène** : expansé, propre

**Bois non traité** : bois secs non traités et non peints, palettes, cagettes

**Mobilier éligible "Éco-mobilier"** : pour les professionnels porteurs de la carte Éco-mobilier et pour les particuliers .

**Attention : les pare-brise font partie des non-recyclables**

Plus d'infos sur :  
[www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)  
ou au : 04 67 88 18 46



Syndicat Centre Hérault